

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 14 avril 2022

Hoche Avocats a conseillé les actionnaires du groupe Intys dans le cadre de la cession d'une participation majoritaire dans Intys Partners au groupe Technology & Strategy (T&S), soutenu par son actionnaire Ardian Expansion

Fondé en 2007 par Michel Van Hemele et Philippe Metz, le groupe Intys s'était renforcé en juillet 2019 avec l'entrée d'Omnes à son capital, déjà accompagné par Hoche Avocats, dans le cadre de son LBO minoritaire aux côtés des fondateurs et du management du groupe Intys.

Dans le cadre de cette opération, T&S prend une participation significative au capital du groupe Intys aux côtés de ses fondateurs et de son management alors qu'Omnes cède l'intégralité de sa participation à T&S. Il s'agit de la 8^{ème} cession du fonds Omnes Croissance 4.

Basé à Bruxelles, Intys figure parmi les cabinets de conseil leaders en Belgique. Acteur multispécialiste, Intys dispose d'expertises reconnues dans les secteurs de la santé, de l'énergie et des services financiers. Il compte parmi ses 80 clients de grandes entreprises et des institutionnels de premier plan en Belgique, au Luxembourg et en France. Le cabinet a réalisé en 2021 plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et compte plus de 480 collaborateurs.

Au cours de son partenariat stratégique avec Omnes, Intys a quasiment doublé son chiffre d'affaires et a réalisé deux acquisitions en France : Univers Retail (acteur français du conseil dans les secteurs distribution et retail) ainsi que l'ancienne filiale française du groupe Jaggaer spécialisée dans le domaine de l'outsourcing des achats.

En rejoignant T&S, le groupe Intys poursuit son ambition d'être un partenaire de choix pour ses clients et ses collaborateurs, de maintenir son niveau d'excellence opérationnelle, mais aussi d'avoir une empreinte européenne plus forte, voire sur d'autres continents.

* * *

Conseil juridique, social et fiscal des actionnaires du groupe Intys : **Hoche Avocats** – corporate : Grine Lahreche (associé), Sophie Millet (counsel), Imane Sayah (collaboratrice) ; fiscal : Jérôme Mas (associé) et Alexandre Thuau-Renaudet (collaborateur) ; social : Sophie Dechaumet (associée) et Christophe Marie (collaborateur)

Conseil juridique et fiscal des actionnaires du groupe Intys (pour les aspects de droit belge) : **Liedekerke** – Damien Conem (associé) et Charline Cogels (collaboratrice)

Conseil juridique de T&S : **CMS Belgique** – corporate : Arnaud Van Oekel (associé), David Prync (associé), Candice Kunkera (collaboratrice)

* * *

A propos de Hoche Avocats

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans. Il regroupe près de 80 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une vingtaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires [et plus particulièrement en fusions et acquisitions].

Contacts presse

Edith Chabre, 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel, 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>